

CORONAVIRUS

Recommandations pour les personnes de plus de 65 ans et souffrant déjà d'une maladie

Vous avez plus de 65 ans ? Ou vous souffrez déjà d'une maladie (hypertension artérielle, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires, maladies et thérapies qui affaiblissent le système immunitaire, cancer) ? Dans ce cas, voici nos recommandations :

- Évitez les transports publics autant que possible.
- Faites vos courses en dehors des heures de pointe. Sinon, demandez à vos amis ou vos voisins de faire les courses pour vous.
- Évitez les lieux avec beaucoup de personnes, par exemple les cinémas, les concerts, les manifestations sportives, les rencontres de groupes.
- Évitez tous rendez-vous professionnels et privés inutiles.
- Réduisez au minimum les visites dans les EMS et les hôpitaux.
- Évitez tout contact avec des personnes malades.
- Si vous avez des difficultés à respirer, de la toux ou de la fièvre, restez chez vous. Appelez tout de suite votre médecin ou un hôpital. Expliquez que vous appelez à cause du nouveau coronavirus et que vous avez un risque élevé de tomber malade. Décrivez vos symptômes.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

Vous avez des symptômes (difficultés à respirer, toux ou fièvre) et vous avez besoin d'une aide médicale ? Téléphonnez d'abord à votre médecin.

- Au téléphone, déterminez si une consultation est nécessaire (les médecins et les institutions de santé ont des capacités limitées, il faut les utiliser au mieux).
- Dites à votre médecin si vous présentez un risque élevé de tomber gravement malade (personnes de plus de 65 ans ou souffrant de conditions préexistantes telles que : hypertension artérielle, diabète, maladies cardio-vasculaires, maladies chroniques des voies respiratoires, maladie ou traitement qui affaiblit le système immunitaire ou cancer).
- Renseignez-vous sur les personnes à contacter et les mesures de précaution à respecter pour ne pas infecter d'autres personnes.

Ne vous rendez aux urgences d'un hôpital que si votre état s'aggrave et que votre médecin n'est pas joignable. Dans ce cas, téléphonez d'abord aux urgences.